

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTELMAR-AGGLOMERATION**

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques –
Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Fourniture de produits d'entretien et petits équipements divers

N° de référence : 2024F0006

II.1.2) Code CPV principal

39830000-9

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte :

L'accord-cadre a pour objet les prestations de la fourniture et la livraison de produits d'entretien et petits équipements divers, ci-après dénommées « les fournitures », destinées aux services intercommunaux de la communauté d'agglomération

Montélimar-Agglomération et communaux de la ville de Montélimar et des communes de Ancône et La Laupie.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

389 000,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Fourniture de produits d'entretien et petits équipements divers

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Sans objet

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Territoire des 27 communes composant Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

L'accord-cadre concerne les prestations de fourniture et de livraison de produits d'entretien et petits équipements divers, tels que : détergents, serpillières, sacs poubelle, équipements de protection sanitaire, etc...

Ces fournitures sont destinées aux services et aux écoles de la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, de la ville de Montélimar et des communes de Ancône et La Laupie.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Les marchés impliquent la mise en place d'accords-cadres avec un seul opérateur.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 12 mars 2024 sous le n° 149888-2024, au B.O.A.M.P. du 12 mars 2024 sous le n° 24-28974 et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 11 mars 2024.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S240032 (CAMA)

MARCHE N° 240036 (VILLE)

MARCHE N° AN-2024.07.01. (ANCONE)

MARCHE N° L-2024.07.01. (LA LAUPIE)

LOT

INTITULÉ : Fourniture de produits d'entretien et petits équipements divers

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 26 juillet 2024

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : SOCIETE COMODIS

Adresse postale : 95 Rue du Col du Rousset

Localité/Ville : CHATEAUNEUF SUR ISERE

Code postal : 26300

Pays : France

Téléphone : 04.75.02.77.81.

Courriel : ao@comodis.eu

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 96,60/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 389 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : non

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Valeur totale finale du marché : Le montant indiqué correspond au montant global H.T. maximum sur la durée du marché soit quatre (4) ans.

Il s'agit d'un accord-cadre conclu à bons de commande et dans les limites globales minimum et maximum de :

- 95 600,00 € H.T. minimum et 389 000,00 € H.T. maximum

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

29 juillet 2024